

Réf: Dossier N° : 25937

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « EKOGNY »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9è TRANCHE, 08 BP 2686
ABJ 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Juin 2016, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EKOGNY » .

Objet: Import-export, commerce d'articles divers, entrepreneariat, transport, prestation de services divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9è TRANCHE, 08 BP 2686
ABJ 08

GERANT: Monsieur AYE YAPI GUSTAVE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-16261 du 23/06/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°13331 du 23/06/2016

Pour Avis

Le CEPICI

